

Vol. 22 n°10 Edmonton, le vendredi 11 mars 1988 20 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

Calgary sait faire les choses

Page 4

• *Éducation*

C'est inacceptable



Plus de 200 manifestants, parents et étudiants ont littéralement envahi les bureaux administratifs et la salle de réunion de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, lundi soir le 7 mars. *(Photo Pierre Brault)*

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Comme il fallait s'y attendre la Commission scolaire catholique d'Edmonton s'est encore une fois mis les pieds dans les plats en entérinant les huits recommandations faites par le surintendant en chef Dr J.F. Brosseau et le surintendant régional M. L.R. Duigou concernant les programmes français et d'immersion présentement donnés à l'école secondaire catholique J.H. Picard d'Edmonton.

Quelques heures auparavant la ministre de l'Éducation Nancy Betkowski avait déclaré qu'elle ne pouvait pas justifier la construction d'une nouvelle école pour les francophones quand déjà on ferme des écoles à travers la ville faute d'étudiants. Elle a aussi refusé d'endosser la solution voulant que les deux programmes cohabitent à J.H. Picard en mettant des mûrs pour séparer les étudiants des deux systèmes. «Il n'est pas question d'ériger des murs de Berlin à Edmonton» a-t-elle ajouté.

Malgré cela les commissaires y sont allés tête première sans cligner des yeux, sûrs de répondre aux besoins des parents francophones. On sait que depuis 1984, la Société des parents demande à la Commission scolaire de leur remettre J.H. Picard pour en faire une école secondaire exclusivement pour francophones. La Commis-

(suite à la page 3...)

SOMMAIRE

• *Sit-in*

Le moral est bon et on veut aller jusqu'au bout

PIERRE BRAULT

EDMONTON - ils étaient plus de 200 francophones, parents, étudiants à participer à la manifestation à partir de John Ducey Park jusqu'aux locaux administratifs de la Commission scolaire catholique d'Edmonton lundi soir dernier.

Ils voulaient connaître la réponse que leur réservait les commissaires à leur demande de remettre J.H. Picard aux francophones. C'est donc en scandant «Picard-francophone» et en brandissant des pancartes qu'ils ont défilé dans le centre-ville de la Capitale.

Après l'assemblée, les jeunes ont organisé le «sit-in». Les uns arrivaient avec des sacs de couchage, les autres avec des victuailles. On aurait dit que l'on préparait une bonne fin de semaine de camping, à l'intérieur. Le Dr Brosseau assistait à tout ce branle-bas avec le sourire. Les dirigeants de F.J.A. et de la Société des parents ont négocié une bonne partie de la soirée avec le Dr Brosseau, mais rien de bien concret n'a transpiré de ces négociations. Il était impossible de réunir à nouveau les commissaires étant donné que pour ce faire, c'est-à-dire avoir une réunion extraordinaire il faut que tous les commissaires soient présents et il en manquait deux hier soir.

C'est avec grand intérêt que les participants ont visionné les reportages des média d'information anglophones qui ont couvert l'événement.

Pour sa part le Edmonton Journal a présenté un bon article sur la sitation mais malheureusement le titre de la photo couleur de la page frontispice mentionnait que les francophones marchaient contre le programme d'immersion, ce qui est complètement faux. Quand au Edmonton Sun, aucune mention de la manifestation de lundi soir, dans l'édition de mardi matin.

Une vingtaine de personnes ont ainsi passé la nuit, à dormir, à jouer aux cartes ou tout simplement à jaser. Les étudiants de l'école Picard ont réintégré les classes ce matin, bien déterminés à inciter leurs compagnons et compagnes de classe à se joindre à eux en fin d'après-midi pour prendre la relève.

Il ne semble pas que les autorités scolaires veuillent avoir recours à la force policière pour faire évacuer les lieux étant donné que les participants suivent la consigne de bien se conduire et d'éviter les incidents regrettables.



Suite à la réunion, les participants ont décidé de faire un «sit-in». On y a chanté de belles chansons canadiennes comme «Partons, la mer est belle.» *(Photo Pierre Brault)*

Ce genre de situation incitera-t-il le gouvernement Getty à enfin se réveiller et à passer à l'action en donnant aux francophones ce qui leur revient de droit? La ministre de l'Éducation veut intervenir dans le dossier et trouver une solution assez rapide. On devrait assister à des négociations entre la Commission scolaire, la Société des parents, F.J.A. et l'A.C.F.A. provinciale dans les prochaines heures.

Le gouvernement Getty a-t-il les moyens de se payer une autre «affaire Piquette»? Si oui, qu'il reste muet comme c'est son habitude et la presse nationale en fera son affaire. Le gouvernement pourrait être cuit pour les prochaines elections provinciales, s'il maintient le statu quo face aux francophones.

• La traduction des lois

En Alberta, l'A.C.F.A. se dit prête à négocier les modalités et l'échéancier

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Durant la fin de semaine, il a évidemment été question des conséquences de la décision de la Cour suprême concernant le cas du Père André Mercure non seulement en Saskatchewan mais surtout en Alberta.

Dans l'esprit des dirigeants de l'A.C.F.A. provinciale, il ne fait aucun doute que le gouvernement Getty cherchera tous les moyens possibles pour ne pas avoir à traduire les lois de la province depuis 1905 et que son plus bel argument comme c'est celui de tous les gouvernements c'est le manque de fonds nécessaires.

Le Manitoba vit présentement une telle expérience de traduire ses lois et aux dires des experts gouvernementaux manitobains l'opération n'a pas été aussi douloureuse qu'on avait prévu au début et fait assez intéressant prend moins de temps et côute aussi moins cher que prévu.

Dans une entrevue accordée au journal Le Franco, l'un des membres de l'exécutif de l'A.C.F.A. provinciale, M. Réal Doucet a déclaré: «Le droit que nous avons comme francophones depuis 1905 et qui a été reconnu par la Cour suprême du Canada dans le cas Mercure n'est pas négociable. Mais on est prêt à s'asseoir avec le gouvernement et négocier l'application des modalités et échéancier de ce droit. On ne veut pas obliger le gouvernement à traduire toutes les lois depuis 1905. On va avoir le droit de parler le français à la Législature provinciale; cela ne coûte rien. On va avoir le droit d'avoir un interprète dans les causes civiles. Déjà on utilise cette pratique de l'interprète dans plusieurs districts judiciaires de la province. Ce que nous demandons au gouvernement, continuait M. Doucet, c'est une reconnaissance non-équivoque de notre droit, c'est tout. Cela ne coûte rien. Il n'y a pas de signe de piastre de rattaché à ce droit, il nous est acquis, je le répète, seule l'application des modalités et l'échéancier de ce droit est négociable et le coût peut être très raisonnable.»

Étant donné que la session du printemps de la Législature albertaine débute le 17 mars prochain et que le député Léo Piquette a bien déclaré samedi soir dernier qu'il ne demanderait pas la permission pour parler en français à la Législature, étant donné que ce droit lui est reconnu par la Cour suprême du Canada et cela depuis 1905, on peut s'attendre à une bataille de tranchées entre le gouvernement Getty, le député Piquette et le président de la Chambre David Carter.

Que réserve le gouvernement Getty aux francophones de l'Alberta lors de l'ouverture de la session? Abolira-t-il l'article 110 comme lui en donne le pouvoir, la Cour suprême? Deviendra-t-il le dindon de la farce et prouvera-t-il qu'il n'a rien compris à ce qu'il faisait lorsqu'il a signé l'Accord du Lac Meech? Ou sera-t-il conséquent et cohérent dans son action en reconnaissant l'existence et le droit de sa minorité francophone? Il ne faut pas oublier que 60% de la population albertaine est pro-francophone, que les média anglophones ont démontré bien clairement leur position face à ce problème et que le gouvernement Getty, par son inertie à tenter de régler les problèmes quotidiens qui inquiètent ses électeurs et payeurs de taxes, se dirige de plus en plus vers une défaite aux prochaines élections. A-t-on besoin d'un golfeur ou d'un Premier Ministre à la tête du gouvernement de l'Alberta? À nous de choisir.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Le comédien ontarois André Perrier en France

André Perrier, comédien professionnel franco-ontarien originaire de Timmins représentait le Canada français à un stage international multidisciplinaire qui avait lieu à Dieulefit (région du Drôme) en France de décembre 1987 à la fin de février 1988. Diplômé du Conservatoire d'art dramatique de Québec, André, 27 ans, s'est illustré dans plusieurs productions du Théâtre des lutins, du Théâtre d'la corvée en Ontario et du Théâtre New Brunswick. A l'école secondaire Thériault de Timmins, ce membre de Théâtre Action faisait partie de la troupe étudiante Les Flammèches.

Une niche plus précise pour les caisses

Pour Maurice-E. Therrien, le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, le libre-échange aura certainement un effet plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural, mais toutes les caisses seront affectées. De l'autre côté de la médaille, selon Therrien, certains avancent l'argument que ceci pourrait aider au mouvement des caisses populaires et des "credit unions" en leur trouvant une niche plus précise de leurs activités. "L'appartenance et le contrôle local pourraient être des atouts positifs pour notre avenir et seraient une raison encore plus valable à notre existence", de conclure Therrien.

La revue "Le temps de vivre" a dix ans

La revue "Le temps de vivre", maintenant publiée par le groupe "Publications Les Affaires" de Montréal souligne cette année son dixième anniversaire d'existence et dès le numéro de janvier 1988, l'éditeur promet "que la fête durera toute l'année avec de l'inattendu et des surprises". Claude Bérubé dirige cette revue axée vers le troisième âge. La publication possède un tirage d'environ 30 000 exemplaires.

La FFHQ satisfaite du projet de Radio-Canada

La Fédération des francophones hors Québec, basée à Ottawa, a accueilli avec satisfaction en décembre dernier, la formation par Radio-Canada d'un comité d'orientation qui verra à présenter un rapport sur les besoins de programmation des francophones de l'extérieur du Québec au sein de la télévision francophone de la Société d'État. "Nous sommes d'autant plus satisfaits que les francophones de l'extérieur du Québec seront directement consultés au cours d'une tournée nationale qu'entreprendra Radio-Canada. La FFHQ s'est déjà entendue avec Radio-Canada sur les modalités de fonctionnement de la consultation et a offert son entière collaboration", a déclaré le président de la FFHQ, Me Yvon Fontaine.

• Le cas Lefebvre

Réveillera-t-il le gouvernement Getty qui a signé l'Accord du Lac Meech?

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le cas Mercure a réglé la situation de l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, qui est toujours en vigueur et qui fait que la Saskatchewan est une province bilingue depuis sa fondation en 1905. Ainsi en ont décidé les honorables juges de la Cour suprême dans une décision historique le 25 février dernier.

L'Alberta a été fondé en 1905 sur cette même base, soit l'Acte des Territoires du Nord-Ouest et comme on le disait si bien dans un article sur le sujet dans notre édition de la semaine dernière, il n'y a qu'un pas à franchir pour que l'Alberta se retrouve dans la même position que sa province voisine, la Saskatchewan.

À date, les gouvernements Getty et Devine ont été avare de commentaires sur le sujet, se contentant de dire qu'ils étudiaient la situation et la décision de la Cour suprême avec beaucoup de sérieux, ce qui fait nouveau surtout pour le gouvernement Getty.

Il ne faut pas oublier que l'Alberta et la Saskatchewan sont les seules provinces, avec le Québec, à avoir ratifié l'Accord du Lac Meech dans leurs Législatures respectives. Les PM Getty et Devine se retrouvent donc dans l'eau chaude, car s'ils abrogeaient l'article 110, ils iraient à l'encontre de l'Accord du Lac Meech par lequel ils acceptent de protéger leurs minorités francophones respectives. Grant Devine s'est fait le défenseur de l'Accord et se retrouve donc dans une position assez délicate face aux Fransaskois. En ce qui concerne Don Getty, il n'a jamais soufflé mot à personne de cette signature historique, comme s'il se demandait maintenant quelles seront les conséquences de cette signature et réalisait qu'il a peut-être signé trop rapidement.



Yvon Lefebvre

Donc l'Alberta n'est pas touché directement par la décision dans le cas Mercure et c'est probablement pour cela que la réaction se fait attendre. Mais il y a un homme de Calgary qui se charge de réveiller le gouvernement Getty aux problèmes de la francophonie albertaine, c'est M. Yvon Lefebvre. On sait que le cas Lefebvre dure depuis aussi longtemps que le cas Mercure et que M. Lefebvre veut voir le dénouement de cette affaire d'ici peu.

Il a d'ailleurs déclaré aux membres de la presse francophone samedi dernier à Edmonton que son avocat demandera à la Cour suprême la permission de soumettre son cas devant la plus haute instance juridique du pays. Cette demande sera entendu le 26 avril prochain à Ottawa.

De plus M. Lefebvre a déclaré que son avocat avait demandé au Procureur général de la province Jim Orsman s'il continuait dans le dossier et ce dernier devrait rendre sa réponse par écrit d'ici quelques semaines.

M. Lefebvre a aussi indiqué qu'il demanderait au Conseil Canadien des Affaires Sociales, une aide financière pour défrayer le coût de cet appel, ultime opération pour l'obtention d'un droit. On sait que le gouvernement fédéral par le Secrétariat d'État a mandaté ce Conseil d'approuver ou de refuser les demandes d'aide financière de la part d'invididus ou de groupes qui doivent aller devant les tribunaux pour revendiquer leurs droits déjà garantis dans la Constitution canadienne.

Un autre cas dont on ne parle pas souvent, mais qui trace son chemin lentement mais sûrement vers la plus haute instance judiciaire du pays, celui de Luc Paquette. Cette cause sera entendue au cours des prochains mois par la Cour suprême et pourrait mettre encore plus de pression sur le gouvernement Getty, qui, cerné de tous côtés, n'aura d'autre choix que de reconnaître sa minorité francophone et lui donner les services dont elle a besoin.

Ces différents cas: Bugnet, Paquette, Lefebvre, les parents de St-Paul, démontrent bien la grande détermination des Franco-Albertains d'aller jusqu'au bout dans cette lutte à finir avec le gouvernement provincial pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires.

À la 3...

• *Francophonie Albertaine*

Un sommet qui en dit long sur l'importance de la concertation

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La francophonie albertaine avait rendez-vous à Edmonton durant cette première fin de semaine du mois de mars. Température idéale d'un printemps hâtif pour faire le voyage dans la capitale albertaine, des dossiers chauds et intéressants à étudier, un anniversaire à souligner, des personnalités à honorer, des participants dynamiques et fiers venant de tous les coins de la province, voilà de bons ingrédients pour faire de ce weekend un succès assuré.



M. Raymond Poirier (à gauche) président de la Commission Nationale des parents francophones (CNPF) a remis à M. Léo Van Brabant, président du comité des parents francophones de St-Paul une magnifique plaque soulignant le travail accompli par le comité au cours de la dernière année. Pour sa part Madame Dolorès Cadrin (à droite) vice-présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta a remis une plaque à la présidente fondatrice de la FPFA Madame Hélène Gignac. *(Photo Pierre Brault)*

F.J.A. - notre jeunesse

Dès jeudi soir dernier, plus de cent jeunes s'inscrivaient à Rencontre Franco-Jeunesse II à l'école Maurice-Lavallée et participaient à un programme fort chargé d'ateliers, de sessions d'information, de banquets, de danse, etc.

F.P.F.A. - les parents

Le vendredi soir, c'était au tour de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) d'accueillir ses membres et tous ceux qui sont intéressés à l'éducation française en Alberta. Encore là, samedi matin de nombreux ateliers et conférenciers de grande expérience attendaient les participants au Edmonton Inn. Les ateliers on traité des sujets suivants: La vie dans une école secondaire francophone, vivre un cas de cour, la gestion scolaire des écoles de la minorité au Québec, l'art de passer un message et enfin, le préscolaire: premier jalon de l'éducation francophone.

De plus, durant le petit déjeuner, le samedi matin, les participants au 1er Colloque de la F.P.F.A. ont entendu M. Yvon Mahé, directeur de l'école française de Jean-Côté, leur dresser un tableau de la situation scolaire en Alberta et M. Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale, avait intitulé son exposé donné durant le dîner: «Les cas de cour, est-ce la solution?»

On a aussi profité de l'occasion pour honorer M. Mahé pour son dévouement à la cause de l'éducation française en Alberta et M. Guy Lacombe a présenté un bijou de texte en hommage à M. Mahé. Se servant de beaucoup d'imagination, il disait ce texte comme s'il était tiré d'un document d'archive écrit dans les années 2000 et qui relatait l'évolution du dossier éducation dans les années 80 et 90. Guy Lacombe a révélé à plusieurs un talent d'humoriste très aiguisé.

A.C.F.A. provinciale

Pour sa part, l'Association canadienne-française de l'Alberta avait convoqué une réunion du Conseil général pour faire le point sur certains dossiers comme l'éducation, le développement communautaire, les virements de fonds de la Fondation pour l'année 1988-89, les droits juridiques, etc.

Ce fut l'occasion pour les participants de ces trois organismes de partager certaines activités au cours de ce weekend, formule qui a semblé avoir la faveur des participants qui soulignaient que cela avait pour effet de rapprocher les membres des différentes associations. On a senti qu'une alliance se cimentait en fin de semaine dans la francophonie albertaine et une collaboration dans le traitement des principaux dossiers de revendication.

Pour terminer ce weekend en beauté, tous se rendaient se sucrer le bec à la Cabane à sucre au Fort Edmonton, le dimanche, avant de retourner à la maison, heureux et satisfaits de ce weekend qui, pour certains, aura permis d'établir un premier contact avec une association francophone, pour d'autres, aura réveillé la fierté d'être Franco-Albertains et encore d'autres de continuer avec encore plus d'acharnement le travail déjà amorcé, encouragés avec la présence de centaines de compatriotes de même langue et de même culture.

• *Inacceptable...*

(suite de la page 1...)

sion scolaire reconnaît pour sa part le bien fondé de vouloir séparer physiquement les deux programmes et il en est de même pour les parents de l'immersion.

Donc dans un geste magnanime, les commissaires ont accepté les deux scénarios suivants:

1. - Que la Commission scolaire adopte le concept du programme français distinct de la 9e à la 12e année et du programme distinct d'immersion française de la 10e à 12e année dans des locaux séparés - L'école Maurice Lavallée pour les étudiants francophones du programme d'immersion française.

2. - Que la Commission scolaire obtienne l'autorisation de bâtir une nouvelle école élémentaire pour accommoder 300 étudiants sur les terrains adjacents à l'école Maurice Lavallée, subventionnée à 100% par le gouvernement provincial.

3. - Que si le gouvernement choisit d'approuver les fonds à 100% pour la nouvelle école élémentaire francophone, la Commission scolaire:

a) relocalisera les classes de la 9e à la 12e année du programme français à l'école Maurice Lavallée à compter de septembre 1988;

b) localisera les classes de 7e à la 12e année du programme d'immersion française à J.H. Picard à compter de septembre 1988.

4. - Si le gouvernement choisit de refuser les fonds, (réponse devant être reçue avant le 15 avril 1988) alors la Commission scolaire agira de la façon suivante:

Elle maintiendra l'école J.H. Picard comme école à double programme:

a) les francophones de la 10e à la 12e année;

b) les francophones de la 9e année seront logés à l'école Maurice Lavallée à compter de septembre 1988;

c) l'immersion française de la 7e à la 12e année;

d) les programmes français et d'immersion française devront être séparés physiquement l'un de l'autre.

5. - Que la Commission scolaire demande une somme de 100 000$ répartie sur 3 ans pour fournir les services de bibliothèques et autres services appropriés pour répondre aux besoins de la relocation et de la location de ces programmes.

6. - Que l'on offre le programme d'immersion française de la 9e année à l'école Ste-Cécile à compter de septembre 1988 s'il y a plus de 20 étudiants.

7. - Que l'on offre aussi le programme d'immersion française de la 9e année à l'école Ste-Croix à compter de septembre 1988 s'il y a au moins 20 étudiants.

8. - Que l'on voit à fournir le personnel administratif et enseignant nécessaire dans tous les cas en accord avec les directives du district dans ce domaine.

La réaction n'a pas été longue à venir de la part des parents francophones et le président Frank McMahon, debout sur une chaise a fait savoir aux commissaires que cette situation était tout simplement inacceptable. Il y a eu aussi quelques répliques acerbes de la part de quelques participants, mais en général le tout s'est passé sans incident fâcheux.

Mme C. Chichak, qui agissait comme présidente a bien tenté d'expliquer la position de la Commission scolaire, disant entre autre: «Je souhaite qu'à la fin de toute cette affaire, les francophones aient ce qu'ils désirent et auquel ils ont droit selon la Charte des droits et libertés.» Mais cela n'a pas suffit à calmer les participants qui scandaient «Picard-francophone» et qui sont sorti de la salle déçus et certains étaient même abattus.

Lors d'une conférence de presse impromptue, M. McMahon a annoncé que les participants refusaient de quitter les lieux tant et aussi longtemps que les commissaires ne reviendraient pas sur leur décision. C'était le but d'un «sit-in» ou l'occupation des bureaux administratifs de la Commission scolaire situés sur la 106e rue. Cette occupation dure toujours au moment où nous écrivons ces lignes, c'est-à-dire ma...

Hommage à Yvon Mahé



Le président de l'A.C.F.A. provinciale M. Georges Arès a remis un cadeau à M. Yvon Mahé suite à la présentation magistrale de M. Guy Lacombe en hommage à l'ex-directeur du bureau de l'Éducation de l'A.C.F.A. *(Photo Pierre Brault)*

Editorial

Guy Lacombe

Calgary sait faire les choses

Les Jeux Olympiques de Calgary sont maintenant chose du passé, mais dans la mémoire de milliers de gens, ce sera un souvenir ineffaçable. Pour la ville de Calgary, d'autre part, les retombées économiques dureront sans doute plusieurs années encore. Calgary a, en effet, mérité la réputation, à travers le monde entier, d'une ville très accueillante, fascinante même, où il fait bon vivre: des milliers de gens voudront y revenir.

Les leçons des Jeux Olympiques sont nombreuses et celle qui frappe peut-être le plus est cette recherche passionnée de l'excellence et de la perfection chez ces jeunes athlètes qui ont participé aux Jeux. Les exploits de ces jeunes - même ceux qui n'ont pas eu de médaille - ont provoqué l'admiration et l'émerveillement du monde entier. On s'est rendu compte qu'en 1988, les jeunes sont encore capables de tout quand ils mettent leur coeur à quelque chose en quoi ils croient.

Les Jeux ont aussi été le théâtre d'une amitié et d'une fraternité qui permettent de croire que le monde de demain sera meilleur. À voir tous ces athlètes et les milliers de spectateurs qui les applaudissaient chaque jour, à voir aussi les spectacles grandioses de l'ouverture et de la clôture des Jeux, il était impossible de s'imaginer que tous ces gens seraient assez stupides pour un jour se faire la guerre et commencer à s'entretuer!

Une troisième considération qui ne pouvait échapper à personne, c'est le dévouement et l'enthousiasme des 10,000 bénévoles qui ont rendu possible le succès des Jeux Olympiques. Le succès n'aurait jamais été le même si on avait payé ces 10,000 personnes pour travailler aux Jeux.

Les Jeux auront révélé que le bénévolat demeure toujours le moteur le plus puissant pour faire marcher une organisation pourvu qu'on y croie fermement.

Félicitations aux athlètes et aux organisateurs des Jeux, ainsi qu'aux citoyens de Calgary. Et merci pour les leçons que vous nous avez servies de façon si désintéressée et si éloquente!

PÉTITION SAUGRENUE

Il est triste de voir que les média anglophones aient accordé tant d'attention à la pétition des étudiants de l'école J.H. Picard d'Edmonton qui ont ainsi tenté de faire obstacle à des années d'efforts de leurs parents pour assurer aux jeunes Franco-Albertains une éducation égale à ceux que reçoivent présentement les élèves anglophones d'Edmonton.

Sur le plan de l'éducation en français, l'Alberta traîne lamentablement une quinzaine d'années derrière l'Ontario, et une dizaine d'années derrière le Manitoba, et ces jeunes étudiants - mal renseignés ou mal inspirés - voudraient que se perpétue cette honteuse situation qui fera d'eux des citoyens de deuxième classe!

Quand ils auront assez des mathématiques, ils pourront toujours signer une autre pétition pour demander qu'on cesse d'enseigner cette matière. Ils sont déjà assurés qu'ils auront l'appui des média anglophones d'Edmonton!

La pensée de la semaine

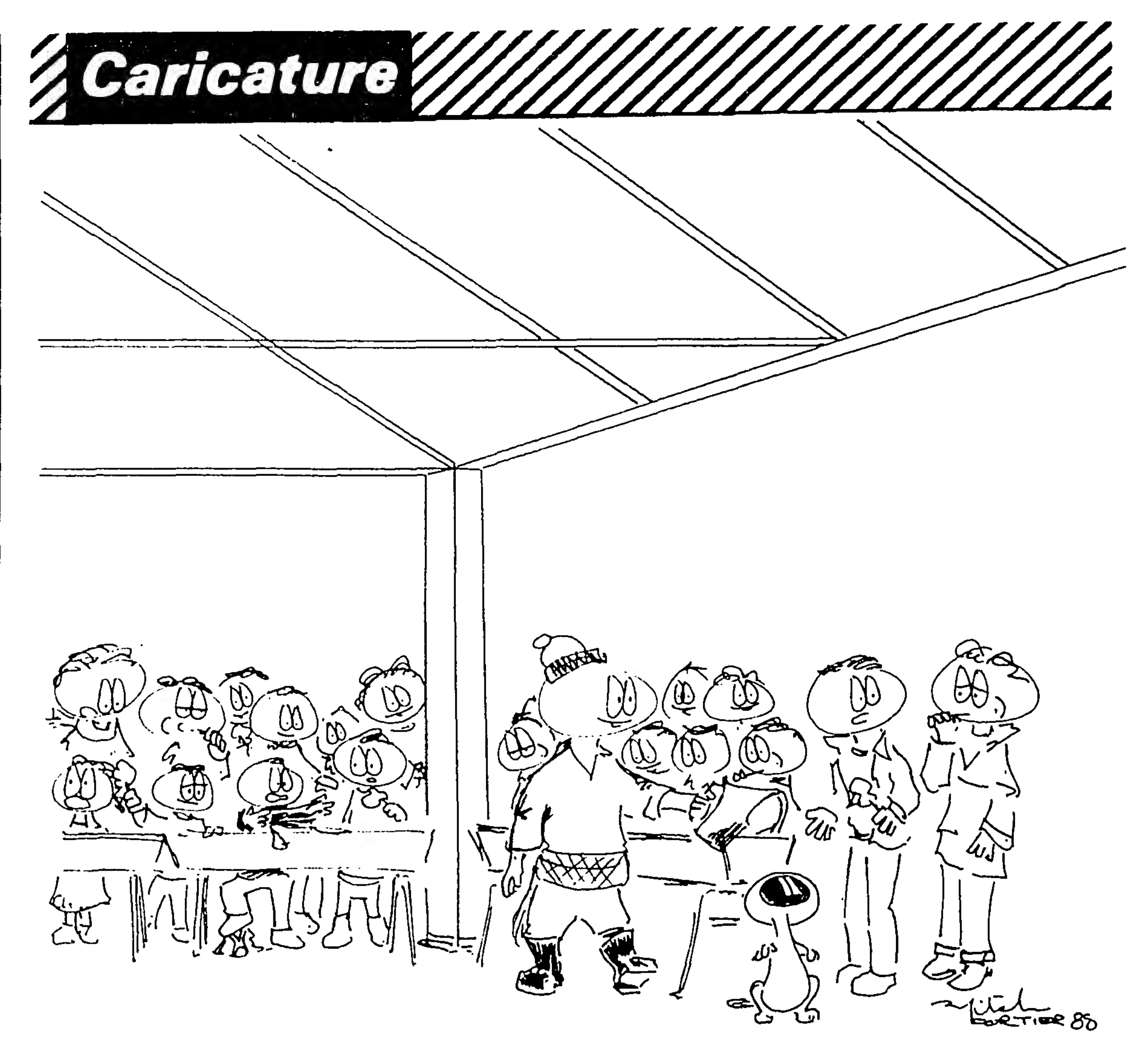
A-T-ON RETROUVÉ LA CROIX DU CHRIST?

L'Empereur Constantin convoqua un Concile à Nicée en l'an 325, peu de temps après avoir proclamé le christianisme «religion d'état». Macaire, évêque de Jérusalem, lui demande de construire une basilique sur la tombe du Christ qui soit une confession de foi publique en sa résurrection. Le lieu, dit-il, est enfoui sous les fondations du temple de Vénus que l'Empereur Hadrien avait fait construire en 135, sans doute pour effacer le souvenir de cet événement, devenu lieu de culte, comme il l'avait fait à Bethléem et à Hébron. D'après le témoignage d'Eusèbe, alors évêque de Césarée (319-339) et le biographe de l'Empereur, on découvrit de fait cette tombe sous le temple de Vénus, sans nous dire toutefois comment on a pu l'identifier. La rotonde qui recouvre encore aujourd'hui le Saint-Sépulcre est essentiellement l'oeuvre de Constantin, qui fut achevée en 332.

Des traditions nouvelles commencèrent alors à naître autour d'autres lieux et d'autres objets de la passion et de la vie publique de Jésus. C'est ainsi que vers la fin du 4e siècle on raconta que sainte Hélène, mère de l'Empereur Constantin, découvrit trois croix dans une citerne avoisinante; la croix de Jésus fut aussitôt identifiée par la guérison d'un malade à son contact et la résurrection d'un mort qu'on avait couché sur elle. Il reste que seule la découverte du tombeau peut être étudiée à la lumière de documents écrits et sur la base de fouilles archéologiques.

Guy Couturier
Faculté de théologie
Université de Montréal

Caricature



ERRATUM

Dans l'édition du 19 février 1988, nous avons attribué à Sylvie Dassylva, le texte de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul, paru en page 3.

Ce texte a bel et bien été écrit par Claudette Julien.

Nous nous excusons de cette erreur et pour tous les inconvénients causés aux deux personnes impliquées.

La direction



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond
Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• *Une réalité*

Enfin, une patinoire chauffée pour Plamondon

RAYMONDE M. MÉNARD

Un arena à Plamondon! Ce grand projet a commencé comme beaucoup d'autres: une idée fantastique. Stimulé d'autant plus, lors du carnaval d'hiver '86, dont les participants; des plus petits aux adultes dûrent affronté la température dans les -30° C.

Le froid affreux avait menaçé les artistes ainsi que l'auditoire. Un groupe de personnes déterminé à mettre fin à une telle chose a formé un comité. Cette esquisse exigea beaucoup de coopération, travail et de nombreuses heures de bénévolat.

Plusieurs gens de Plamondon et des alentours ont déterminé à travailler ensemble pour obtenir un arena pour servir à la communauté.

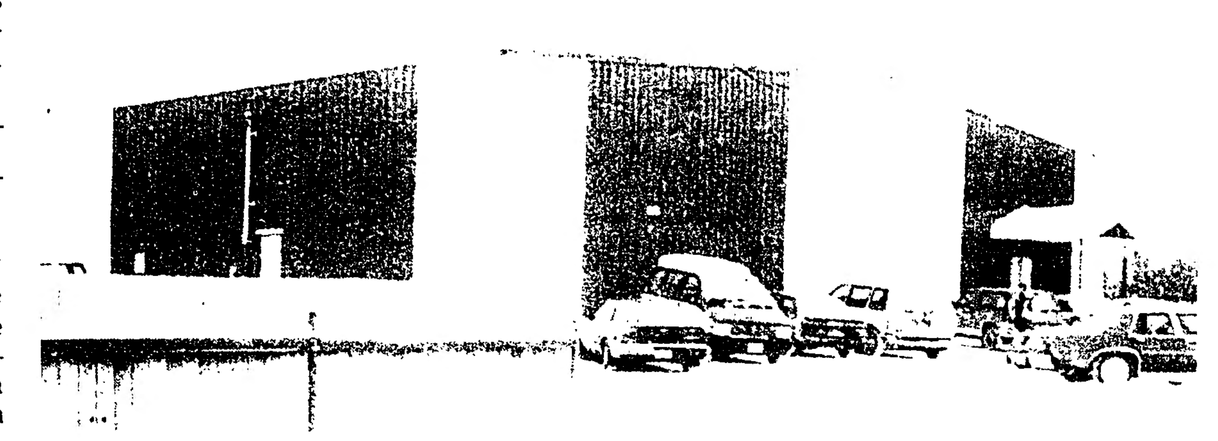
C'est le 22 septembre 1987 que les entrepreneurs Langevin Builders de St-Paul commençèrent le travail sur un site idéal: tout près de l'école. Le projet n'est pas entièrement fini mais les jeunes ont commencé à utiliser ce nouveau bâtiment à la fin janvier.

Célébration sur glace

Plusieurs personnes de la communauté de Plamondon et des alentours se sont réuni le 7 février. C'était une très joyeuse célébration - une extravagance sur glace. Cette réunion officielle a commémoré le fait qu'à Plamondon le rêve d'avoir un arena a été réalisé.

La journée de fête débuta avec la messe du dimanche à 10h, qui a été suivi d'un déjeuner aux crêpes préparé gratuitement par les Chevaliers de Colomb. Plus de 200 personnes s'étaient rendu à la salle communautaire pour se régaler et supporter une bonne cause.

Le programme de la journée englobait divers activités pour tout âge. Du curling, des courses en traîneau et patins pour les enfants et adultes. Alphonse et Rosaire Plamondon étaient sur le terrain et offraient des promenades en traîneau pour tout âge.



Ce magnifique bâtiment fait l'orgueil des gens de Plamondon. Le nouvel arena a été inauguré le 7 février dernier par différentes activités sportives et sociales. *(Raymonde M. Ménard)*

Le plus grand procureur d'argent, de la journée était le Skate-a-ton: 4,560$ a été mis en gage aux 94 participants. Le plus jeune des participants était Dustin Germain, âgé de 4 ans et la plus âgée des jeunes était la bibliothécaire Émilie Chevigny. Barry St-Jean a bouclé le circuit 88 fois en une demie-heure. La petite Kerri Lynn Routhier, 6 ans, avait le plus grand nombre de parrainage et remporta le plus gros montant d'argent.

La journée s'est terminée avec un souper et un feu de joie.

• *Nouvelle carte électorale*

Van de Walle dans la nouvelle circonscription de Saint-Albert

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - M. Walter Van de Walle, membre du Parti progressiste conservateur, pour la circonscription de Pembina depuis octobre 1986, alors qu'il prêtait serment d'allégeance, annonce sa candidature à la nomination de la nouvelle circonscription de Saint-Albert

La circonscription de Pembina est appelée à disparaître quand des changements prendront effet en juillet prochain, en même temps que seront crééés celles de Saint-Albert, Elk et Beaver River.

La nouvelle circonscription de Saint-Albert comprendra donc Alcomdale, Busby, Devon, Legal, Morinville, Spruce Grove et Stony Plain.

M. Van de Walle naquit à Saint-Albert, le 22 juillet 1922. Il fit ses études primaires à S.A. pour les terminer au (ce qui était dans le temps) Collège Saint-Jean, aujourd'hui la Faculté S.J. d'Edmonton. Il est père de cinq enfants dont trois garçons et deux filles.

Van de Walle a gagné l'élection partielle de Pembina avec une majorité de 274 votes sur Ivor Dent ancien maire d'Edmonton.

Par le fait qu'il a grandi ici et qu'il est avantageusement connu dans toute la région, il se dit confiant vis-à-vis une élection générale qu'une élection partielle.

Les scandales du P.P.C. (au pouvoir) les uns plus graves que les autres se sont répétés à une allure décevante pour la survivance réelle d'un parti.

Il est tout-de-même permis d'espérer que les Canadiens français hors Québec, seront mieux servis dans un prochain gouvernement qu'ils ne le sont par le présent.

Officieusement, MM. Dennis Pawlowski, Mike Steimann, Du P.N.D. Preston Manning, chef du Parti réformé au Canada, fils de l'ancien premier ministre de l'Alberta, représentant du P.C.S. se présenteraient également.

• *A.C.F.A. régionale*

La réunion annuelle à Morinville

FERNANDE LABONTÉ

L'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. du 26 février 1988 à Morinville, n'a pas été seulement une réunion pour mettre au point la situation.

Dans un pays comme le Canada, le bilinguisme s'impose de lui-même, et progressivement, le français prendra racine inévitablement. Marchons de l'avant sans crainte.

Je passe maintenant à la partie récréative. Un spectacle très original mettant en vedette André Roy, acteur populaire bien connu. À lui seul, il a dialogué pendant plus de deux heures en variant le sujet sur le même thème. Ce reportage m'a été confié, et c'est avec plaisir que j'ai constaté, qu'un grand nombre de spectacteurs emplissait la salle.

André Roy a su faire rire, par sa façon bien à lui, de décrire ce qui se passe (dans les coulisses) après un match de hockey. Infatigable, dynamique, et toujours souriant, il provoque des éclats de rire.

Nous pouvons tout aussi bien l'applaudir dans des rôles de pièces classiques. Nous le voyons à la télévision tous les jeudis dans «L'autoroute électronique». Il a également animé le restant de la soirée, par des danses au son de sa discothèque, et ce jusqu'à 1h30 du matin.

Remercions-le pour sa participation à Morinville.

• *Le plein d'énergie*

Oyé! Oyé! On a fêté les Olympiques et le Carnaval

SYLVIE DASSYLVA

C'est sous le thème: «Élympiques - Carnaval» (Élympiques pour Olympiques à l'élémentaire), que les élèves ont eu la chance de s'imprégner de l'esprit Olympien et Carnavalesque. L'ambiance était à la fête!

Grâce à l'aide des parents bénévoles, nous avons d'abord eu droit à un dîner communautaire, nous donnant ainsi des forces pour affronter les «épreuves» à venir. Tous les élèves, le personnel de l'école ainsi que quelques parents ont participés avec excitement et engouement aux activités hivernales se déroulant le vendredi 26 février.

Ceci fut une belle occasion pour tout ce beau monde de s'emplir les poumons d'air frais, et de refaire le plein d'énergie.

Même le bonhomme Carnaval et la mascotte de l'école: «Le chat Cléo», sont venus encourager de bon coeur tous ces «athlètes».



Le Bonhomme Carnaval et la mascotte de l'école: «le chat Cléo» ont encouragé les athlètes durant les «Élympiques». *(Photo Sylvie Dassylva)*

À la fin de la journée, chaque participant a reçu un ruban souvenir. Tous sont donc repartis heureux d'avoir accompli un bel effort.

Merci à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte, pour faire de cet après-midi un franc succès.

• *Activités d'hiver*

600 personnes participent au 6e carnaval de St-Isidore

RUTH DOYON

ST-ISIDORE - Plus de 600 personnes ont participé au 6e carnaval de St-Isidore les 26 et 27 février dernier. Selon Daniel Lavoie, président du comité culturel, il s'agit d'un record de participation. En plus d'attirer de nombreux francophones de la région, le caractère français de l'événement attira plusieurs familles dont les enfants étudient en immersion.

L'honorable Al Adair, député de Peace River, était au rendez-vous, encore cette année. C'est grâce à son appui que deux membres du comité organisateur ont pû participer au Carnaval de Québec.

Couronnement de la reine

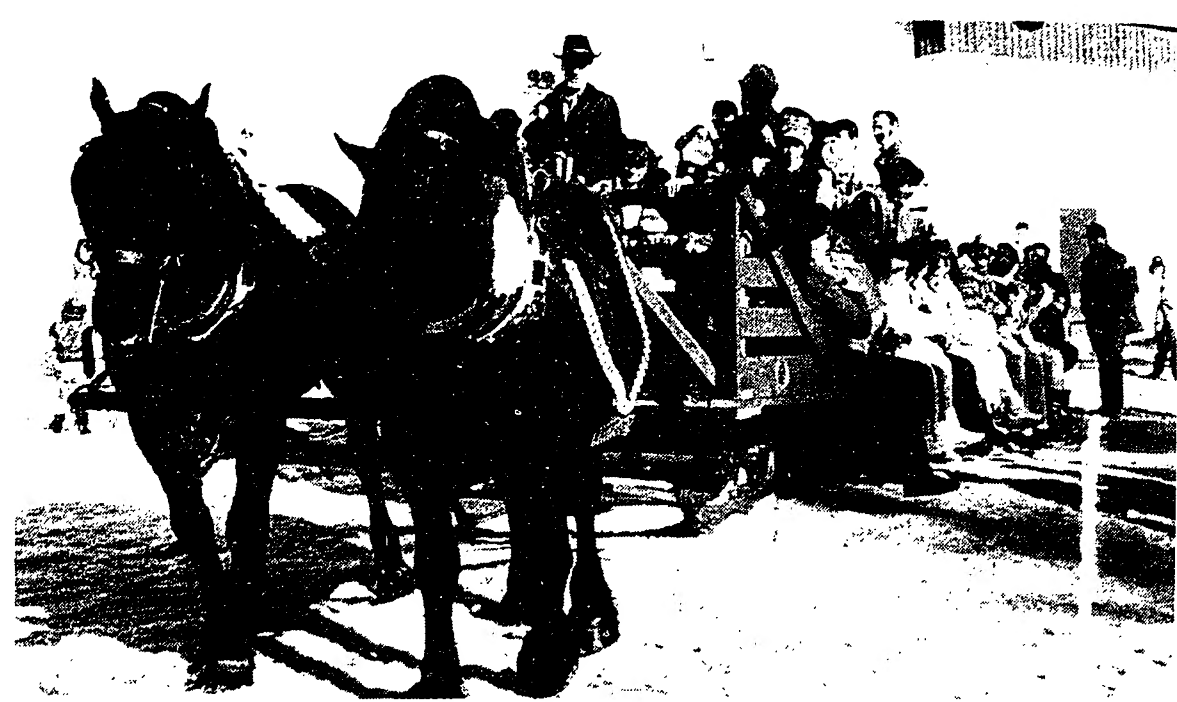
Le plus haut moment du carnaval a sans doute été le couronnement de Denise Cauchon comme reine du carnaval. Denise est âgée de 14 ans et habite Peace River. Elle a mérité son titre de reine grâce au nombre de billets qu'elle a vendus. Andréa Poirier et Gisèle Bouchard ont mérité les 2e et 3e places.

Activités les plus populaires

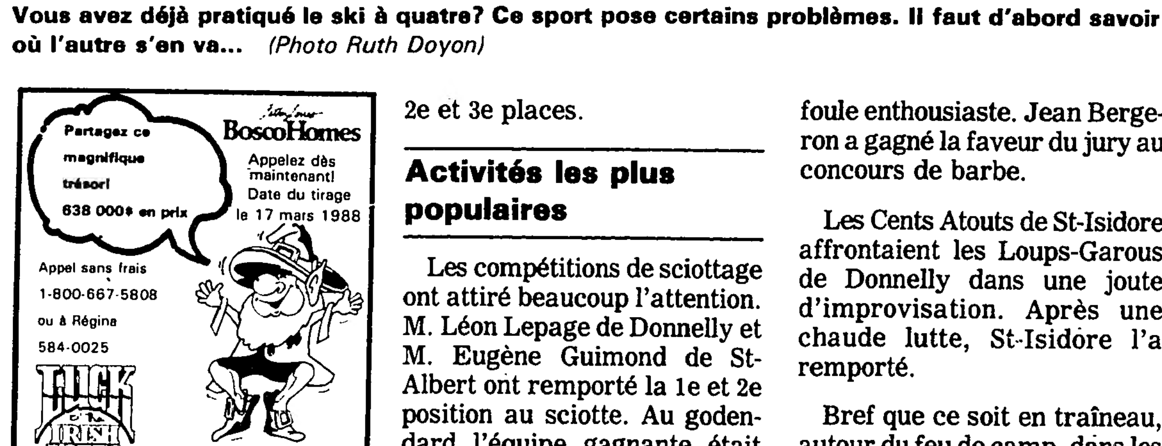
Les compétitions de sciottage ont attiré beaucoup l'attention. M. Léon Lepage de Donnelly et M. Eugène Guimond de St-Albert ont remporté la 1e et 2e position au sciotte. Au godendard l'équipe gagnante était composée d'André Sylvain et Jean Lapierre de Girouxville. Les barbus ont paradé devant la foule enthousiaste. Jean Bergeron a gagné la faveur du jury au concours de barbe.

Les Cents Atouts de St-Isidore affrontaient les Loups-Garous de Donnelly dans une joute d'improvisation. Après une chaude lutte, St-Isidore l'a remporté.

Bref que ce soit en traîneau, autour du feu de camp, dans les compétitions amicales ou autour d'un bon repas, l'atmosphère de carnaval y était.



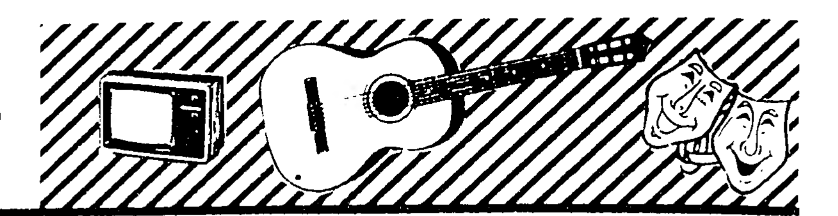
Les promenades en traîneaux n'ont pas manqué d'attirer petits et grands lors du Carnaval de St-Isidore, qui encore cette année a remporté un franc succès. *(Photo Ruth Doyon)*



Vous avez déjà pratiqué le ski à quatre? Ce sport pose certains problèmes. Il faut d'abord savoir où l'autre s'en va... *(Photo Ruth Doyon)*



Arts et spectacles



• *Littérature*

Visite de France Théoret à l'Université de l'Alberta

Événement

L'écrivaine québécoise France Théoret sera à Edmonton du 9 au 13 mars 1988 invitée par la Faculté Saint-Jean et le Département de Langues Romanes de l'Université de l'Alberta ou elle présentera deux lectures de ses textes et une communication sur le roman au féminin.

Lectures

France Théoret présentera une première lecture en français d'extraits de ses plus récents textes à la Faculté Saint-Jean le jeudi 10 mars 1988 à 20h dans le Salon des Professeurs de la Faculté. Une réception suivra à laquelle tous sont invités.

L'auteure présentera une deuxième lecture de textes en anglais et en français à l'Université de l'Alberta (Humanities Centre, salle L-3) le vendredi 11 mars 1988 à 12h.

Communication

Dans sa communication intitulée «La lettre et le sens, le féminin dans le roman», France Théoret propose une réflexion critique sur l'écriture au féminin. La rencontre aura lieu à l'Université de l'Alberta le jeudi 10 mars 1988 à 15h30 (Arts Building, salle 212).

France Théoret

Fiche d'information

Née à Montréal en 1942, France Théoret est bien connue au Québec pour ses activités littéraires intenses. Elle appartient à une nouvelle génération d'écrivains qui surgit au Québec au cours des années 70 et qui remet en question toute la pratique et la théorie littéraires. Elle a publié de nombreux ouvrages aux Herbes Rouges (poésie et romans) dont **Bloody Mary** (1977), **Une voix pour Odile** (1978), **Nécessairement putain** (1980), **Nous parlerons comme on écrit** (1982), **Transit** (1984) et **Intérieurs** (1984). Son huitième livre, **Entre raison et déraison**, une collection d'essais, vient tout juste de paraître chez le même éditeur.

• *Artistes de chez-nous*

Une belle initiative pour découvrir de nouveaux talents

En scène, 9 artistes francophones de l'Alberta. À la technique, une équipe professionnelle de production de Radio-Canada. À la mise en scène, l'expertise de Boîte à Popicos... Tout ça, pour vous offrir un spectacle d'une grande qualité musicale et technique!

Il s'agit d'un «spectacle concept» d'une heure, spécialement conçu pour la télévision mais dont les caractéristiques de mise en scène sauront sûrement envoûter le public en salle. À cet effet, nous aurons de retour avec nous Marcel Allaire (dit Jo Comité) qui, accompagné d'une personne surprise animera le spectacle.

Les artistes pour leur part, se produiront alternativement sur trois scènes différentes dans un flot ininterrompu de musique, et chansons entrecoupé par les interventions de nos animateurs.

Ces artistes sont: Lise Gagnon, Gaétan Bourdon, Crystal Plamondon, Daniel Chamerois, Pat Létourneau, Ronald Tremblay, Roger Pellerin, Lori Turcotte et Yvonne Mahé.

Un spectacle synchronisé comme une horloge pour lequel il reste peut-être quelques billets de disponible. Le spectacle, ainsi que le tournage T.V., s'effectuera samedi le 12 mars à 20h au Théâtre Popicos.

Si vous êtes intéressés à assister à la seule et unique représentation de cet événement culturel, communiquez avec l'A.C.F.A. provinciale au 423-1680. Si toutefois vous ne pouvez être des nôtres le 12 mars prochain nous vous invitons à regarder ce même spectacle, le mardi 29 mars à 19h sur les ondes de CBXFT.

En terminant, nous voulons remercier Petro-Canada pour leur contribution financière qui a rendu possible, en partie, la réalisation et la télédiffusion de l'événement.

Ce spectacle est une production de l'A.C.F.A. provinciale en collaboration avec Radio-Canada et Boîte à Popicos.

• *Danse folklorique*

Rhéa Labrie danseuse professionnelle pour les Sortilèges

CLAUDETTE JULIEN

Après avoir dansé trois années avec la troupe de danse folklorique Les Blés d'Or, Rhéa Labrie native de St-Paul, décide de vivre une nouvelle expérience. C'est ainsi qu'en septembre dernier, à l'âge de 23 ans, Rhéa traverse seule une bonne partie du Canada pour se joindre à une troupe de danse professionnelle montréalaise; Les Sortilèges. Par cette initiative, elle voit quelques-uns de ces vieux rêves se réaliser. En effet, si la danse devient pour Rhéa un travail rénumérateur, elle s'avère aussi un passeport pour voyager à travers le pays et même à l'étranger.



Rhéa Labrie

En plus d'avoir participé aux Cérémonies d'ouverture des XVe Jeux Olympiques d'Hiver à Calgary, Rhéa a eu la chance de s'exécuter devant les gens de sa ville natale, lors d'une tournée dans le nord, de la troupe québécoise. Ainsi, les St-Pauliens ont pu se divertir les 15 et 16 février, à l'école Racette alors que les Sortilèges présentaient un spectacle très coloré et très varié. Les Sortilèges ne se spécialisent pas seulement dans le Folklore québécois; l'Ensemble national offre un spectacle de danses internationales. En outre, on a pu voir des danses de l'Irlande, de la Yougoslavie, du Mexique, de la Turquie, d'Israël et bien entendu, le Québec.

• *Dossiers-femmes*

Colloque sur les femmes et le pouvoir les 14 et 15 mars 1988

OTTAWA - Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), tiendra les 14 et 15 mars prochains un colloque sur **Les femmes et le pouvoir** qui traitera du pouvoir économique et politique des femmes.

Le colloque, auquel les dirigeantes de 75 groupes de femmes ont été invitées à venir partager leurs opinions et expériences, touchera à divers aspects du pouvoir dans notre société. «Les échanges porteront sur la politique à tous les paliers de gouvernement municipal, provincial, national et international ainsi que sur la nécessité de créer des structures différentes qui s'appuient sur l'égalité et le respect mutuel entre les femmes, les hommes et les enfants», a déclaré la présidente du CCCSF, Sylvia Gold.

«Toutes les structures dans la société doivent tenir compte des voix et expériences des femmes».


Sylvia Gold

Un des événements marquants du colloque est la conférence du 14 mars de Kristin Halldorsdottir, membre du Parlement d'Islande et une des fondatrices de l'Alliance des femmes, parti qui tient la balance des pouvoirs dans le gouvernement de ce pays. «Dans son allocution, Kristin Halldorsdottir, montrera comment la conception traditionnelle du pouvoir n'a pas vraiment fait progresser la condition féminine», a indiqué Sylvia Gold. «À l'approche des élections fédérales au Canada, les expériences de l'Alliance des femmes inspireront de nombreuses Canadiennes».

Le mardi 15 mars, il y aura une table ronde qui portera sur le pouvoir du Canada. Animée par Caroline Andrew, la vice-doyenne de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, des femmes provenant de la scène fédérale, provinciale, municipale et communautaire examineront les voies qui mènent au pouvoir. Parmi les conférencières, il y aura: l'honorable Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine, Alexa McDonough, chef du Nouveau Parti Démocratique en Nouvelle-Écosse, l'honorable Pauline Marois, professeure en service social à l'Université du Québec à Hull et ancienne ministre au sein du Parti québécois et l'honorable Monique Bégin, titulaire de la chaire conjointe en études des femmes aux universités Carleton et d'Ottawa et ancienne ministre du Cabinet fédéral.

Au cours de cette deuxième journée, Yolande Cohen, professeure d'histoire à l'Université du Québec à Montréal et Jill Vickers, directrice de l'Institut des études canadiennes à l'Université Carleton parleront dans leur discours d'ouverture de la nature du pouvoir dans la société. Doris Anderson, auteure, journaliste et ancienne présidente du CCCSF, prononcera également une allocution. Elle se tournera vers l'avenir et émettra un point de vue personnel, féministe et visionnaire des femmes et du pouvoir.

Le CCCSF, organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, a été créé en 1973 à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Son mandat consiste à conseiller le gouvernement sur les questions qui préoccupent les femmes et d'en informer le public.

• La 39e Cabane à sucre au Fort Edmonton

Un SUCCÈS sur toute la



Cet attelage de chevaux a su nous mettre davantage dans cette ambiance du bon vieux temps. *(Photo Michel Raymond)*



Les Bûcherons, qui ont donné un spectacle pendant la journée, ont aussi organisé le concours de «sciottage» qui a fait le plaisir du public. *(Photo Michel Raymond)*



Les jeunes de l'école J.H. Picard donnent un récital de chant. De g.à.d. Paul Foisy, Nicolas Charron, Colin Hébert, Nathalie Breault, Johanne Brochu, Nathalie Mercier et Martine Dufour, la directrice du groupe est Louise Giroux. *(Photo Michel Raymond)*



On a pu assister à des tours de force pendant les compétitions de souque-à-la-corde. *(Photo Michel Raymond)*



Les visiteurs ont eu l'occasion de se sucrer le bec avec la tire sur la neige. *(Photo Michel Raymond)*



La tire d'érable à fait le délice de tous et chacun, surtout d'Éric Gaboury qui nous visitait de Edson. *(Photo Michel Raymond)*

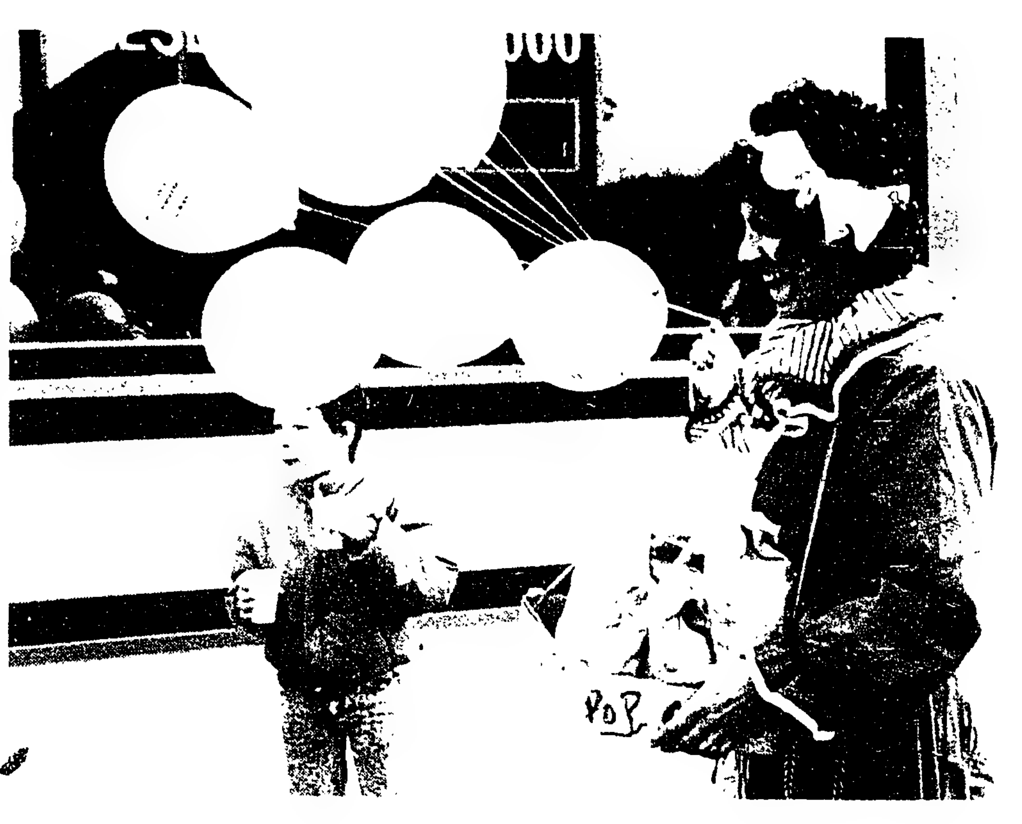


Les jeunes ont eu la chance de se faire maquiller. Ici, Caroline Fedechto se fait transformer en chien. *(Photo Michel Raymond)*

CCÈS sur toute la ligne...



Les Bûcherons, qui ont donné un spectacle pendant la journée, ont aussi organisé le concours de «sciottage» qui a fait le plaisir du public. *(Photo Michel Raymond)*



Les clowns ont su amuser les enfants pendant toute la journée. Ici, Hélène Tomlinson du «Alberta Vocational Centre» vend du maïs soufflé pour le plaisir des enfants. *(Photo Michel Raymond)*



«Les Fantômes du Fort des prairies... ou la préhistoire canadienne» présentés par les étudiants en théâtre de l'école Maurice Lavallée en collaboration avec la Société culturelle Mamowapik. *(Photo Michel Raymond)*



La tire d'érable à fait le délice de tous et chacun, surtout d'Éric Gaboury qui nous visitait de Edson. *(Photo Michel Raymond)*



On a pu assister à des tours de force pendant les compétitions de souque-à-la-corde. *(Photo Michel Raymond)*



Les jeunes ont eu la chance de se faire maquiller. Ici, Caroline Fedechto se fait transformer en chien. *(Photo Michel Raymond)*



Le groupe Beauregard en spectacle à l'extérieur a su attirer l'admiration du public. *(Photo Michel Raymond)*



Parlons...

AGRICULTURE

• *Agriculture*

La C.C.B. accepte les contrats d'orge «A-2» et annonce un paiement sur le N° 1 CWRS, 14.5%

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle accepte la totalité de l'orge offerte en vertu des contrats de la série «A-2». Les producteurs pouvaient déposer leurs demandes jusqu'au 19 février, date de rigueur.

La Commission a déclaré que les appels de livraison de la série «A-2» seront annoncés dans les meilleurs délais.

La Commission a également déclaré que les producteurs qui n'avaient pas fait de demande pour la série «A-2» pouvaient encore demander des contrats de la série «B» pour lesquels la date limite est fixée au 31 mars 1988.

Elle vient aussi d'annoncer qu'à compter de la campagne 1988-1989, le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest à 14.5 pour cent de protéines (n° 1 CWRS, 14.5%) ou plus fera l'objet d'un paiement distinct. L'acompte à la livraison sera plus élevé et, le cas échéant, il y aura un ajustement de fin de campagne.

Au cours des deux dernières campagnes, la Commission a mis sur pied des programmes spéciaux afin d'encourager la livraison du n° 1 CWRS, 14.5% ou plus mais, les producteurs ne recevaient que l'acompte en vigueur pour le n° 1 CWRS, 13.5%. La Commission a dit que le nouveau classement allait faire ressortir les primes reçues pour les blés à haute teneur en protéines.

• *CCB*

Changements de personnel à la division des transports de la C.C.B.

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer la nomination de M. Michael Martin au poste d'adjoint spécial au transport. Dans ses nouvelles fonctions, M. Martin verra tout d'abord à travailler avec tous les volets de l'industrie des céréales afin d'assurer des performances maximales par les ports de la Côte Ouest, Vancouver et Prince Rupert. M. Martin relèvera directement des commissaires.

M. Martin est à l'emploi de la Commission du blé depuis 1961. Il a travaillé en étroite collaboration à la mise au point du régime de zonage en 1969-1970 et, depuis 1964, il était directeur - Opérations ferroviaires (Ouest).

M. Jim McDonald succède à M. Martin au poste de directeur - Opérations ferroviaires (Ouest). M. McDonald est entré au service de la Commission en 1969 et, depuis 1984, il occupait les fonctions de sous-directeur - Opérations ferroviaires (Ouest).

• *Le Tiers-monde*

Don des producteurs d'oeufs du Canada

OTTAWA - Bon nombre d'agriculteurs canadiens subissent les contre-coups de l'économie.

Il y a aussi des gens au Canada, et ailleurs dans le monde, qui se retrouvent dans la même situation.

Les producteurs d'oeufs du Canada désirent leur venir en aide.

Pour la sixième année consécutive, les producteurs d'oeufs canadiens et leurs clients donneront des oeufs aux gens moins fortunés.

En effet, l'Office canadien de commercialisation des oeufs annonçait aujourd'hui une contribution d'oeufs entiers et de produits à base d'oeufs aux divers organismes de charité au pays et à l'étranger.

À l'échelle nationale, les Canadiens donneront à la Banque canadienne d'alimentation une quantité d'oeufs en poudre équivalente à 10 tonnes d'oeufs en coquille.

Les producteurs d'oeufs du Canada donneront également 10 tonnes d'oeufs en poudre aux Missionnaires de la Charité de Mère Theresa, par le biais de la Canadian Food for Children, un organisme situé à Toronto.

Les Missionnaires de la Charité oeuvrent en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique centrale, dans les Caraibes et dans les Philippines.

L'Office canadien de commercialisation des oeufs, est un organisme à but non lucratif.

• *Effet de serre*

Du bon et du moins bon pour les prairies

OTTAWA - Selon un rapport présenté aujourd'hui par le ministre fédéral de l'Environnement, Tom McMillan, l'effet de serre réchauffera les températures à l'échelle du globe, ce qui acroîtra l'incidence de la sécheresse dans les Prairies.

Ce rapport fait partie d'une série de documents qu'on examinera en juin lors d'une conférence de un million de dollars parrainée par Environnement Canada. Il traite des répercussions possibles du réchauffement de l'atmosphère sur les rendements et les revenus des cultures au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Les auteurs du document estiment que les effets du réchauffement sur l'agriculture varieront grandement d'une région à l'autre. À certains endroits, les profits seront marginaux, tandis qu'ailleurs les agriculteurs subiront des pertes. Il est toutefois possible d'éviter nombre des conséquences négatives du phénomène en pratiquant d'autres types de culture et en effectuant les travaux d'ensemencement et de culture aux moments opportuns.

Les rendements agricoles au Manitoba seraient moins touchés, et profiteraient même quelque peu de la hausse des températures. Par contre, davantage de sécheresse entraînerait des pertes considérables ailleurs, surtout en Alberta et en Saskatchewan.

Le rapport, intitulé **Les conséquences du changement de climat sur l'agriculture dans les provinces des Prairies,** révèle également que la prolongation de la saison de croissance profiterait à l'agriculture dans le

(suite à la page 15...)

Carrières et professions

• *Consommation*

Hausse de 1,1% des prix des aliments en janvier

OTTAWA - Les économistes d'Agriculture Canada nous informent qu'en janvier, d'après l'Indice des prix à la consommation, les prix de détails des aliments ont augmenté de 1,1% par rapport au mois précédent. Bien qu'il s'agisse de la plus forte augmentation mensuelle depuis juin 1987, les prix ne sont que 2,1% supérieurs à ceux de janvier 1987.

En janvier, ce sont les boissons non alcoolisées (16,5%) et la volaille (4,3%) qui ont connu les principales augmentations de prix, les ventes-réclames des Fêtes ayant pris fin. Le prix des légumes frais n'a aumenté que de 1,9% à la suite d'augmentations de 14,5% en novembre et de 12,2% en décembre, attribuables au prix élevé des légumes à salade importés.

Les prix du boeuf et du poulet pourraient chuter

Une légère chute des prix payés aux producteurs de bétail pourrait entraîner ce mois-ci une baisse du prix du boeuf. De plus, le volume élevé des disponibilités de poulet fera probablement chuter le prix de détail du poulet.

Les hausses du prix d'objectif du lait de transformation et des prix de soutien du beurre et de lait écrémé en poudre provoqueront vraisemblablement, en février et en mars, une hausse des prix de détail des produits laitiers transformés.

Les prix des légumes de conservation pourraient subir une faible augmentation saisonnière au cours des prochaines semaines, à mesure que les stocks s'épuiseront. Le prix de la laitue a probablement atteint son point culminant; il devrait donc fléchir avec l'augmentation des disponibilités.

Le prix des pommes pourrait augmenter légèrement à mesure que les pommes conservées en atmosphère contrôlée, qui se vendent plus cher, remplaceront au détail les pommes conservées au froid.

Provisions alimentaires nutritives

En janvier, le prix des provisions alimentaires nutritives satisfaisant aux besoins d'une famille canadienne de quatre personnes atteignait 108,36$ par semaine, contre 106,25$ en janvier 1987. En décembre, les mêmes provisions coûteraient 107,36$.

PROVISIONS ALIMENTAIRES NUTRITIVES*

	janv. 1988	déc. 1987
Canada	108,36	107,36
St-John's	106,33	106,34
Charlottetown	103,61	103,48
Halifax	96,98	96,96
Saint-Jean	106,83	106,78
Québec	108,77	107,71
Montréal	109,59	108,94
Ottawa	102,56	102,20
Toronto	112,51	111,43
Thunder Bay	109,05	109,11
Winnipeg	96,98	94,99
Regina	100,62	99,23
Saskatoon	98,77	97,08
Edmonton	108,39	107,02
Calgary	110,34	108,24
Vancouver	107,88	106,23
Victoria	110,14	108,14
Whitehorse	137,40	134,88
Yellowknife	137,94	138,81

*Coût hebdomadaire moyen pour une famille de quatre personnes.

Carrières et professions

PROFESSEURS D'IMMERSION FRANÇAISE

Le **District des Écoles Catholiques de Yellowknife** accepte les demandes d'emplois pour des postes en Immersion française à l'élémentaire. Ces postes sont ouverts de la Maternelle à la 6e année. Les professeurs doivent posséder un certificat canadien d'enseignement et être éligibles au certificat d'enseignement des Territoires du Nord-Ouest. S.V.P. inclure deux références et une référence d'un prêtre catholique avec votre lettre de présentation. Pour être considérées, les demandes, incluant un curriculum vitae et les références, doivent être soumises dans le plus bref délai à:

J. Poston
Surintendant de l'Éducation
Commission scolaire catholique de Yellowknife
Boîte postale 1830
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2P4
Téléphone: (403) 873-2200

S.V.P. donnez la référence de cette annonce dans votre demande d'emploi.

CHFA (RADIO-CANADA)

est à la recherche

d'un(e) animateur(trice) contractuel(le) pour l'émission-jeunesse «PROCHAINE VAGUE»

Le(la) candidat(e) devra posséder une bonne connaissance du français (parlé et écrit) et une connaissance d'usage de l'anglais, en plus d'être autonome et à l'affût des activités des jeunes francophones de la province.

La personne choisie devra apprendre à faire des interviews et du montage, en plus de bien fonctionner en équipe.

Cet emploi contractuel est d'une durée de 9 mois, soit de septembre 1988 à juin 1989.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Ronald Tremblay
Réalisateur (Émission PROCHAINE VAGUE)
CHFA (Radio-Canada)
Suite 1701, 8830 - 85e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3C3

Date limite: le 31 mars 1988.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

L'A.C.F.A. de St-Paul

est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de Développement Communautaire

Fonctions principales:

- Assurer la gestion du Secrétariat général;
- Aider l'exécutif dans le fonctionnement de la régionale
- Assurer un lien constant et efficace entre l'A.C.F.A. régionale et les organismes francophones de la région.
- Aider l'exécutif dans la planification du développement communautaire pour en assurer l'exécution;

Exigences:

- Expérience en animation, administration et planification.
- Facilité à travailler en équipe;
- Facilité à communiquer avec le public et en relations publiques.
- Très bonne connaissance du français oral et écrit et de l'anglais
- Expérience en général;

Date d'entrée en fonction: 1er avril 1988

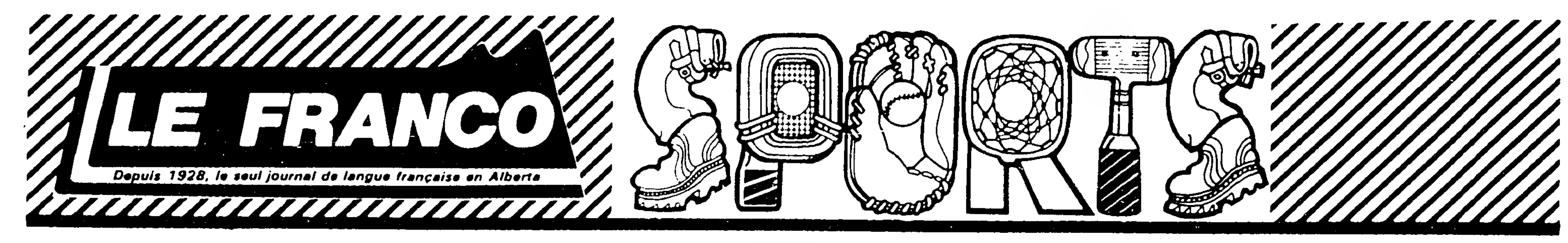
Salaire: à négocier

Bénéfices marginaux: Selon les normes établies par l'A.C.F.A. PROVINCIALE

La date limite pour recevoir les curriculum vitae: 28 mars 1988

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Laval Pelchat
Président
A.C.F.A. régionale de St Paul
C.P. 1925
St Paul (Alberta)
T0A 3A0



• *Esprit sportif*

Un jeune athlète, plein de promesses

RAYMONDE M. MÉNARD

NORMANDEAU - Le jeune Adrien Bourassa, 7 ans, fils d'Alphonse et Lorraine Bourassa de Normandeau est reconnu pour son esprit sportif.

Il eu l'honneur de recevoir un Certificat de Mérite: Célébration '88, présenté par M. Jack Sheilds, député fédéral. Cette remise de prix a été fait dans les communautés à travers le Canada pour reconnaître et encourager les jeunes athlètes. Dans le district du Lac La Biche, Adrien était le seul élu en bas de 16 ans.


Adrien Bourassa

Adrien a été proposé pour son abilité fantastique au jeu de balle et surtout au hockey. Le présenteur d'Adrien indique qu'il montre beaucoup de promesse dans le sport. Son attitude est excellente, il est impressionnable, aimable et a été choisi selon les mérites. Dans le hockey son intuition le conduit à la bonne place au moment exact. Il a un avenir prometteur. Un de ses entraîneurs dit «C'est à espérer que dans le futur il obtienne des bourses d'études et pour continuer dans le hockey - peut-être même la L.N.H.»



Du hockey en français

Les FRANCO FUNS d'Edmonton ont remporté la médaille de bronze dans la division B (35 ans et plus) de tournoi CAN/AM disputé en fin de semaine dernière au Twin City Arena d'Edmonton. Ils ont remporté une victoire de 5 à 3 sur les RENEGADES de Bonnyville. Ces deux équipes sont composées de francophones. En haut - Les Franco Funs de g.à d. 1ère rangée - G. Allaire, G. Cadrin, R. Bruneau, S. Roy, J. Dionne et H. Charois. 2e rangée - G. Cadrin, M. Laforge, M. Chabot, R. Mercier, R. April, R. Breault, J.M. Cadrin et G. Ouellette. Absents: A. Ouellette, M. Ruel, R. Généreux et M. Moyen.

En bas - Les Renegades, R. Plouffe, L. Sylvestre, G. Turcotte, M. Rivard, D. Thackeray, M. Robinson, G. Proulx, G. Kiernan, S. Dallaire, R. Prévost, R. Robinson et R. Bérubé. *(Photo Pierre Brault)*

La chronique de l'improvisateur masqué

Les jeux sont faits; l'hiver s'en va (rêve ou réalité?) et les deux finalistes de la Ligue d'Improvisation d'Edmonton sont connus.

Vendredi, le 5 février, l'équipe de la F.J.A. l'a emportée 7 à 5 sur celle de la Société des Acadiens. FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA rencontrera donc l'équipe du CARREFOUR dans la grande finale du 18 mars qui déterminera le champion de cette 4ième saison.

Mais déjà les regards se tournent vers le grand gala du 19 mars. À grands renforts de vidéos, de lumières et de toxédos ce sera l'occasion de fêter la fin d'une autre saison riche en activités et en émotions.

Alors que ce sera la fête pour les uns, ce sera un moment d'angoisse pour les improvisateurs mis en nomination pour l'un des 8 trophées de la Ligue.

La rencontre de MARS et JUPITER aura toutefois été néfaste pour les fanatiques de la Ligue. Vous vous rappelez que la semaine dernière je vous annonçais que des négociations étaient en cours pour la première joute d'impro intergalactique. Eh! bien, elle n'aura pas lieu.

Le fédéral a refusé d'accorder des visas à nos visiteurs intergalactiques pour, dit-on, des raisons de sécurité. Les ÉTATS-UNIS s'y sont aussi opposés parce que ce commerce ne faisait pas partie de l'accord sur le libre échange. Quant au gouvernement GETTY, il a fait remarquer qu'il n'y avait pas de raison d'autoriser cette partie car nos visiteurs proviennent de l'est de la galaxie. Cela aurait pourtant été beau... et payant en droits de télédiffusion.

Il faudra donc vous armer de patience parce qu'il n'y aura pas d'impro cette semaine. Nous nous retrouverons donc à la finale du 18 et au gala, le lendemain.

D'ici là...ciao.

• *Serre...*

(suite de la page 12...)

nord des Prairies. Si l'atmosphère se réchauffe, un autre 7 millions d'hectares pourraient être cultivés, bien que beaucoup de ces terres soient caractérisées par la pauvreté du sol.

M. McMillan a souligné que le réchauffement de l'atmosphère causé par la pollution peut avoir des conséquences marquantes. «Il est essentiel que les Canadiens saisissent l'importance du phénomène, tant pour réduire les risques que pour se préparer à en subir les effets, a-t-il affirmé. C'est pourquoi mon ministère fait porter une grande partie de son effort scientifique sur l'étude de l'effet de serre.»

Le rapport est publié par le Centre climatologique canadien d'Environnement Canada. Le Programme climatologique canadien, auquel participent le gouvernement, des entreprises et des universités, vise à prévoir les problèmes liés au climat. Des études antérieures ont porté sur les questions suivantes:

- les effets des variations du niveau des Grands Lacs sur la navigation maritime et la production d'énergie;
- les effets du réchauffement du climat sur l'agriculture en Ontario;
- les effets sur la ville de Saint John, au Nouveau-Brunswick, de la hausse du niveau de la mer causée par le réchauffement de l'atmosphère.

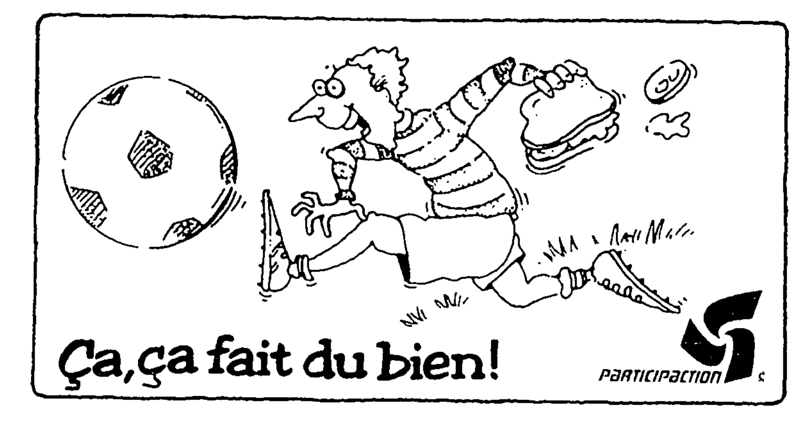
Des études en cours se penchent sur les incidences de la sécheresse en Saskatchewan, les répercussions de la hausse des températures pour l'industrie du ski au Québec et les effets du réchauffement de la planète sur le tourisme en Ontario.

Le déboisement, l'utilisation des combustibles fossiles et même les pratiques agricoles ont fait augmenter considérablement les concentrations atmosphériques de gaz carbonique et d'autres «gaz de serre». D'après les données scientifiques, il s'avère de plus en plus évident que la hausse des concentrations de ces gaz pourrait, au cours des prochaines décennies, réchauffer la température moyenne de l'atmosphère de 1,5 à 4,5 °C, et même davantage dans l'Arctique.

Il sera question du rapport publié et de plusieurs autres du même type au cours d'une importance conférence internationale qui aura lieu à Toronto, du 27 au 30 juin. Le thème de cette conférence, parrainée par Environnement Canada, sera «L'atmosphère en évolution: répercussions sur la sécurité du globe». À l'instar de la récente conférence qui a permis de produire le Protocole de Montréal, celle-ci réunira des experts scientifiques et des dirigeants politiques du monde entier. Les quelque 300 experts attendus à Toronto traiteront, notamment, de l'appauvrissement de la couche d'ozone dans la stratosphère, des précipitations acides, de la diminution de l'approvisionnement en nourriture et en eau et du réchauffement de la planète, dans le but d'établir un droit international de l'atmosphère pour limiter les polluants responsables.

Parmi les invités, figure Mme Gro Brundtland, première ministre de la Norvège et auteure de l'important rapport publié récemment sur l'environnement et l'économie. En outre, M. Stephen Lewis, ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies, a accepté d'agir à titre de président.

En septembre 1987, à l'issue d'une conférence diplomatique parrainée par Environnement Canada, 24 pays ont signé le Protocole de Montréal, un protocole qui fera époque, régissant l'utilisation des chlorofluorocarbones dans le monde. Non seulement les chlorofluorocarbones détruisent-ils la couche d'ozone, mais encore ils jouent un rôle dans l'effet de serre.



À l'horaire cette semaine

Samedi 12 mars

17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct du forum de Montréal, les Whalers de Hartford affrontent les Canadiens.
20h30 **Impact**
21h30 **Juste pour rire.** Invités: Michel Barrette.
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Politique Fédérale**
23h05 Télé-Sélection: **Vision fatale (dern. de 2).** Drame avec Gary Cole, Karl Malden et Eve Marie Saint. (amér. 84).

Dimanche 13 mars

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'autobus du showbusiness. Défense de rire.** Invités: Dominique Michel, Les Foubrac, Tex Lecor, Alain Dumas, la Bande Magnétique, le duo Bernard Carez/Raymond Pollender, Steve Faulkner et Lorne Elliott.
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Soirée Viennoise.** Avec l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal et les danseurs de l'Atelier de Chorégraphie de Montréal.
21h30 **Les Beaux Dimanches: Qui a tiré sur nos histoires d'amour?** Drame psychologique avec Monique Mercure, Guylaine Normandin et Gérard Poirier. (can. 86).
23h05 **Les nouvelles du sport**
23h20 **La grande visite** (Reprise de l'émission de 16h00)

Lundi 14 mars

17h00 D'une série à l'autre. **Les chemins de la réussite (7e de 8).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **On fait nos impôts.**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Médicament Danger (Début).** La vie et l'itinéraire de deux amies aux ambitions très différentes. (2e de 4).
21h00 **Le rêve Californien. (dern. de 7).** À la demande de Lincoln, Frémont se rend au Missouri afin d'assurer l'ordre et de planifier les opérations militaires.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour.** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 15 mars

17h00 D'une série à l'autre: **Les chemins de la réussite (dern. de 8)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Les actualités**
19h00 **L'heure de Disney**
20h00 **Robert et Compagnie.** Robert passe une journée mouvementée, s'inquiétant des comportements d'Hélène et de Rachel.
20h30 **Le Parc des Braves.** Émilie est bouleversé par les nouvelles arrivant d'Europe. Les projets de mariage de Marie et Trancrède sont menacés.
21h00 **Dallas. Et ça recommence.**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le point**
23h00 **Cinéma: L'Atalante, le chalan qui passe.** Drame social avec Jean Dasté, Dita Parlo et Michel Simon. Une jeune paysanne s'acclimate mal sur une péniche où règne un vieil excentrique. (fr. 45).

Mercredi 16 mars

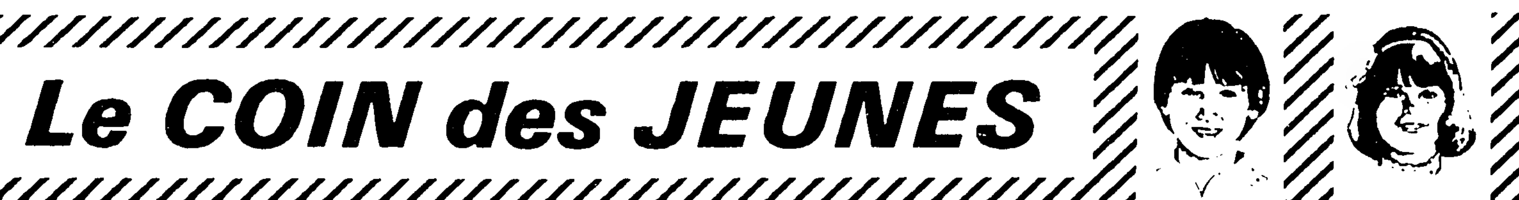
17h00 D'une série à l'autre. **Opération Ypsilon. (1ère de 4).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en Herbe.**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'Héritage** Miville reproche à Junior d'avoir laissé Éric dormir dans le salon. Xavier s'explique avec Miriam et lui demande d'aller faire un tour à la maison.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Ces Messieurs de la santé.** Comédie sociale avec Raimu, Edwidge Feuillère et Pauline Carton. (fr. 34).

Jeudi 17 mars

17h00 D'une série à l'autre. **Opération Ypsilon (2e de 4).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique.**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Claude, qui a fait une fugue, arrive chez son grand-père. Nicolas doit être opéré par Philippe.
20h00 **Lance et compte (11e de 13)** Pierre en a assez de Dominique et lui dit sa façon de penser. Le tournoi de la Coupe du monde bat son plein.
21h00 **Rock. (dernière).** Se sentant responsable des problèmes de Jennifer et son mari Philippe, Rock quitte son nouveau foyer. Il renoue avec le milieu de la prostitution et de la drogue qu'il avait en horreur et qui le rejettera encore, peut-être pour la dernière fois.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Il était une fois la Légion.** En 1918, des tensions se produisent dans un avant-poste tenu par la Légion étrangère et menacé par les Arabes (amér. 77).

Vendredi 18 mars

17h00 D'une série à l'autre. **Opération Ypsilon (3e de 4).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Manon**
19h30 **Les grands films: Le moment de vérité.** Un adolescent nouvellement arrivé à Los Angeles devient le souffre-douleur d'une bande de voyous experts en arts martiaux. (amér. 84).
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Absence de malice (amér. 81).** Drame social avec Paul Newman, Sally Field, Bob Balaban et Melinda Dillon.



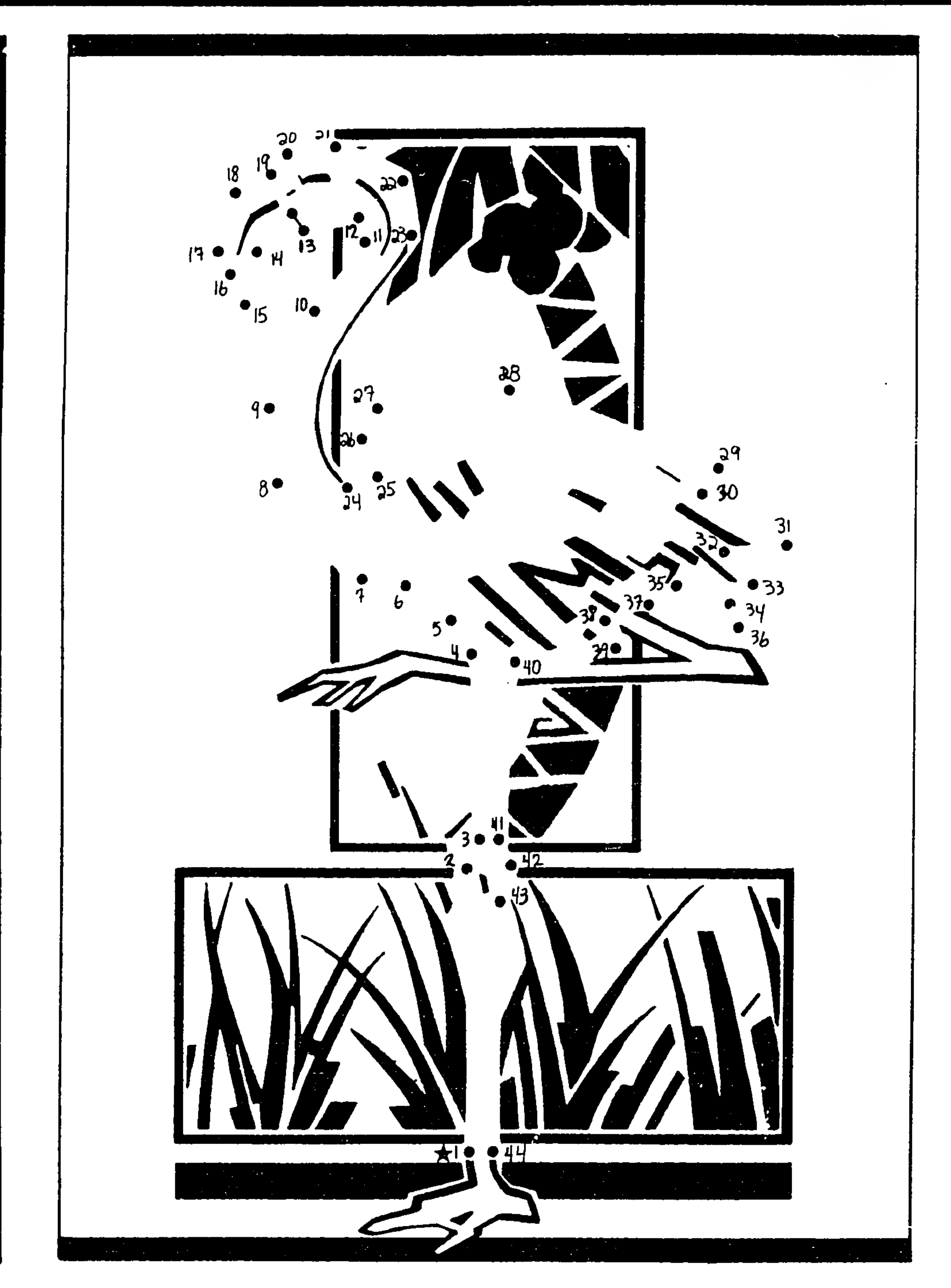
MOT MYSTÈRE

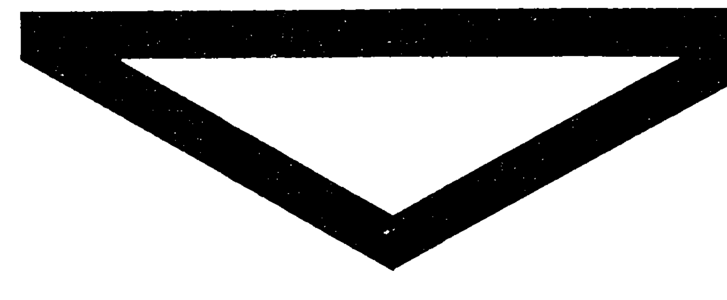
MOT DE 9 LETTRES
Le temps des Fêtes

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A
Amour
Arbre de Noel
B
Bas
Boule
Bûche
C
Cadeaux
Canne
Carte
Cheminée
Chorale
Cloche
Couronne
Crèche
D
Décembre
Décoration
F
Fée
G
Grelot
Guirlande
H
Houx
L
Lutin
P
Père Noel
Présent
R
Renne (2)
Repas
S
Sapin
T
Tourtière

S	A	P	E	R	E	I	T	R	U	O	T
F	L	M	E	T	N	E	S	E	R	P	S
G	E	E	O	R	N	R	E	N	N	A	C
U	E	E	O	U	E	L	U	O	B	V	E
I	E	N	T	N	R	N	I	T	U	L	C
R	R	I	X	R	E	T	O	X	U	O	H
L	B	M	C	U	A	D	I	E	U	T	O
A	M	E	L	R	A	C	E	R	L	O	R
N	E	H	O	E	L	E	O	R	L	L	A
D	C	C	C	N	O	N	D	N	B	E	L
E	E	U	H	N	N	I	P	A	S	R	E
D	D	B	E	E	H	C	E	R	C	G	A





Concours de dessin à colorier

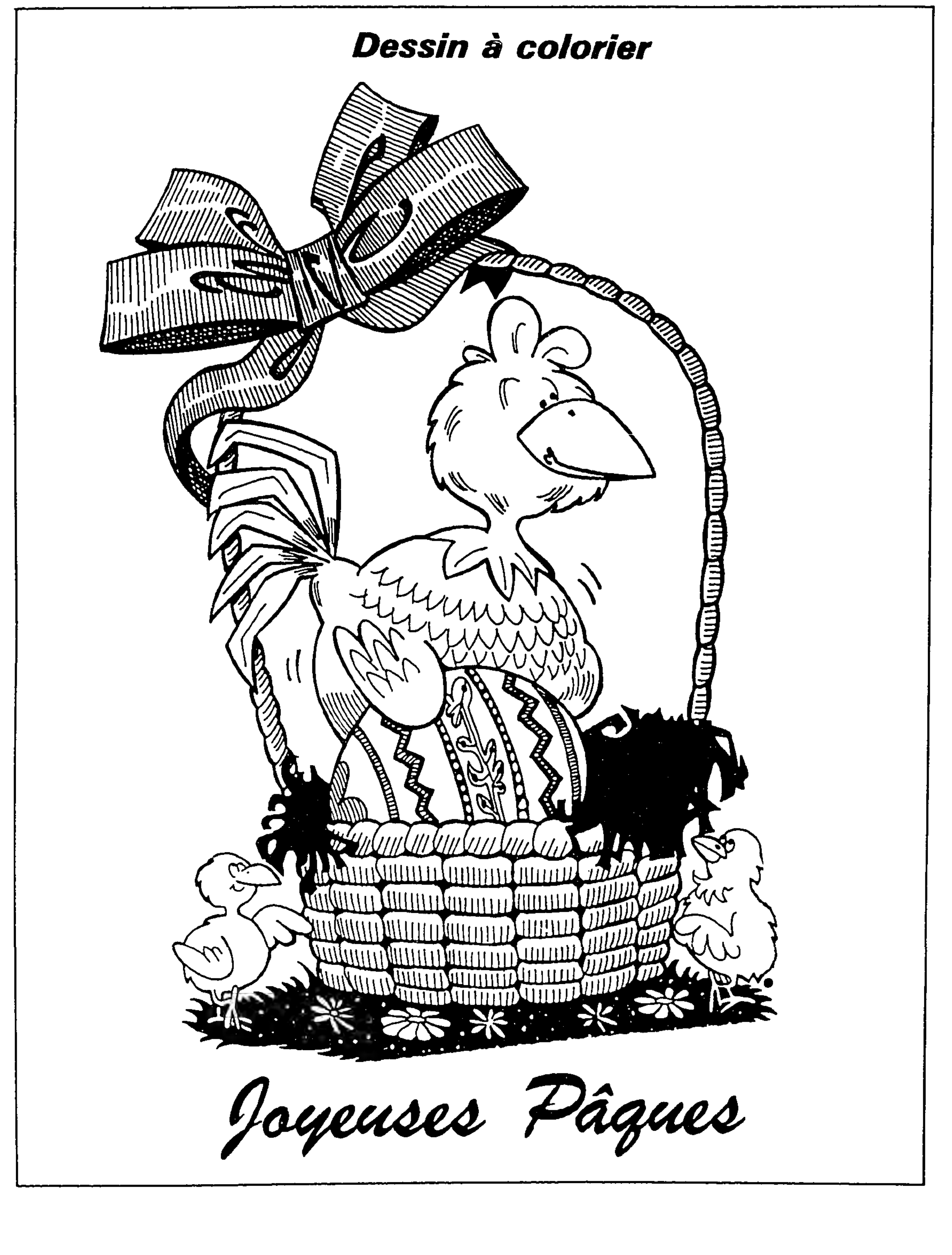
Coloriez le dessin et retournez-le avant le **1er avril 1988** **à l'adresse suivante:**

Dessin de Pâques
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

GAGNEZ UNE DES QUATRE SUPRISES

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postale: ____________
Âge: ______ Classe: ______
École: ____________
Enseignant(e): ____________

Dessin à colorier



Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) TOA 3AO. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent. Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce accepté par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDMONTON

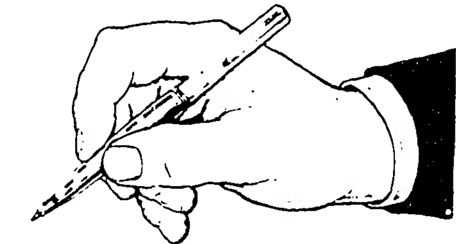
Gardienne demandée pour un enfant de 2 ans dans Millwoods. Téléphone: 463-3448.

03-25

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:

• *Agriculture*

L'Homologation de l'alachlore ne sera pas rétablie

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé que l'homologation de l'alachlore ne serait pas rétablie. Un comité indépendant de réévaluation avait recommandé au Ministre d'autoriser de nouveau la vente de ce produit.

L'homologation de cet herbicide pour maïs et soja, vendu sous le nom commercial «Lasso», a été révoquée en 1985 par M. Wise, sur la recommandation de Santé et Bien-être Canada, qui craignait des effets cancérigènes possibles.

Depuis, Monsanto Canada Inc., fabricant de l'alachlore, a demandé l'avis d'une autorité impartiale en vertu des dispositions du Règlement sur les produits antiparasitaires. Le Comité d'examen de l'alachlore a remis son rapport à M. Wise à la mi-novembre.

Le Ministre a fait savoir qu'il ne pouvait accepter les conclusions du comité concernant le métolachlore, principal substitut de l'alachlore.

«Essentiellement, le comité a mis le métolachlore et l'alachlore sur le même pied pour ce qui est du risque d'effets cancérigènes, a dit M. Wise. La position du gouvernement est fondamentalement différente. Se fondant sur les résultats de tests dont on dispose actuellement, Santé et Bien-être social

(suite à la page 20...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h

La Chronique sur l'Impôt

Je vis en union libre depuis plus de huit ans. En février 1988, j'ai fait une contribution au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) de mon conjoint de fait. Comment puis-je réclamer une déduction pour cette contribution dans ma déclaration d'impôt?

La Loi de l'impôt sur le revenu permet de déduire de vos revenus gagnés les contributions faites seulement dans le REER de votre conjoint légal. Cela signifie que vous devez être marié légalement pour avoir droit à la déduction pour votre contribution au REER de votre conjoint.

Puis-je transférer les fonds de mon régime enregistré d'épargne-retraite à un autre organisme sans payer d'impôt?

Vous devez d'abord faire enregistrer le nouveau REER par le second organisme et faire transférer ensuite les fonds directement de l'ancien au nouveau régime. Le montant ainsi transféré au nouveau régime ne sera pas assujetti à l'impôt.

Notre fille a 19 ans et est encore étudiante. Puis-je demander dans ma déclaration toutes les déductions auxquelles elle a droit?

Seule votre fille peut déduire dans sa déclaration ses frais de scolarité s'élevant à 100 $ et plus par établissement (avec reçu à l'appui), peu importe qui a payé ces frais. Par ailleurs, la déduction relative aux études de 50 $ pour chaque mois où l'étudiant est inscrit à un programme d'études postsecondaires à plein temps doit d'abord être réclamée par l'étudiant afin de ramener à zéro son revenu. Seule la partie non utilisée peut alors être réclamée par le parent, le conjoint ou la personne qui subvient aux besoins de l'étudiant. Un conjoint doit demander ce transfert dans l'annexe 2. Bien entendu, vous pouvez demander l'exemption pour personne à charge dans votre déclaration d'impôt à l'égard de votre fille, en fonction de son revenu.

Puis-je déduire tous mes frais de garde d'enfants?

Dans le cas de frais payés pour la garde de vos enfants, vous pouvez les déduire de votre revenu net s'ils ont permis à vous ou à une autre personne assumant les frais d'entretien de tirer un revenu d'un emploi, d'exploiter une entreprise, de suivre un programme de formation professionnelle ou d'entreprendre un travail de recherche subventionné. De plus, les frais ne doivent pas avoir été versés ni au père, ni à la mère, ni au soutien de l'enfant, ni à une personne âgée de moins de 21 ans qui est apparentée à vous ou à votre conjoint, ni à une personne déclarée à votre charge ou à la charge du soutien.

Il faut toutefois noter que les frais de garde d'enfants ne comprennent pas les sommes versées lorsque vous ou un soutien étiez sans emploi. Habituellement, c'est le conjoint ayant le revenu net le moins élevé qui peut demander cette déduction. Si c'est votre cas, vous pouvez réclamer le moindre des montants suivants : le montant réellement payé en frais de garde; les deux tiers de votre revenu gagné dans l'année; ou 2 000 $ par enfant sans dépasser 8 000 $ par famille. Consultez le guide général d'impôt et l'annexe 5 pour connaître les cas particuliers où un contribuable ayant le revenu plus élevé peut demander la déduction de ces frais dans sa déclaration.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **A.O.**

Professionnels

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

• *Les entrepreneures*

Un élément essentiel d'une économie canadienne vigoureuse

OTTAWA - D'ici 1990, 65% des nouvelles entreprises au Canada seront fondées par des femmes qui continueront d'être présentes dans tous les secteurs d'activités. C'est ce que révèle **Les entrepreneures: pour une économie canadienne renouvelée**, une nouvelle étude émise aujourd'hui par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

«Les entrepreneures constituent un élément essentiel d'une économie canadienne vigoureuse et contribuent d'une façon significative à la vie économique et commerciale du pays» a déclaré la présidente du CCCSF, Sylvia Gold. «Même si les données sont incomplètes, le document estime qu'au moins 650 000 femmes étaient actives dans l'entrepreunariat canadien en 1983 et que ce nombre augmente rapidement. Par exemple, en Colombie-Britannique, entre 1975 et 1984, le nombre d'entrepreneures a augmenté de 119%, comparativement à 51% pour les hommes».

S'appuyant sur des études provinciales, le document décrit les entreprises détenues par des femmes en examinant des facteurs tels que le statut juridique de l'entreprise, les sources de financement, la rentabilité et le chiffre d'affaires. «L'étude indique que la moitié des entreprises dirigées par des femmes ne sont en exploitation que depuis cinq ans» a souligné Sylvia Gold qui ajoute: «de même, près de 70 pour cent des entreprises détenues par des femmes de moins de 30 ans montraient un chiffre d'affaires de plus de 100 000$».

La présidente a poursuivi en ces termes: «Près de la moitié des femmes dans l'étude ont signalé qu'elles avaient des femmes ou parce qu'elles étaient nouvellement arrivées en affaires. Néanmoins, certaines études indiquent que les entreprises dirigées par des femmes peuvent être plus rentables que celles de leurs homologues masculins».

Les entrepreneures: pour une économie canadienne renouvelée trace le profil de femmes entrepreneures selon les raisons qui les ont motivées à se lancer en affaires, leur niveau de scolarité, leurs antécédents de travail, leurs compétences de gestion et les défis auxquels elles font face. «Les propriétaires dirigeantes d'entreprises sembleraient surtout motivées par le désir de relever un défi et de se valoriser» a mentionné Sylvia Gold. «Toutefois, la plupart d'entre elles consacrent en moyenne 50 heures par semaine à leur entreprise et sont souvent isolées, prises entre leur entreprise et leur famille».

«Afin d'encourager les femmes à l'entrepreneuriat, les collèges, les universités et les autres établissements de formation devraient concevoir des cours et du matériel pédagogique adaptés à leurs besoins» a indiqué Sylvia Gold. «Par ailleurs, si la société veut une économie renouvelée, les gouvernements, les institutions financières, les chambres de commerce et autres associations similaires devraient améliorer leurs réseaux de communication et d'information afin de mieux rejoindre les entrepreneures».

Ce document constitue la première étape des activités du Conseil dans le domaine des femmes entrepreneures. D'ici l'an prochain, une étude détaillée qui examinera surtout leurs besoins d'ordre financier sera achevée.

• *Agriculture*

(suite de la page 18...)

Canada a conclu que le métolachlore ne cause pas le cancer, et a cette conviction depuis 1984.

«Le risque d'exposition des agriculteurs à l'alachlore et l'existence du métolachlore ont influencé ma décision de ne pas autoriser la remise en vente du produit en question», a dit M. Wise.

«Je ne suis pas prêt à accepter un risque appréciable pour la santé et la sécurité des personnes, vu la faible importance économique de l'alachlore pour la société canadienne», a-t-il ajouté.

«L'alachlore est encore employé dans de nombreux pays. Mon collègue, l'honorable Jake Epp, ministre de la Santé et du Bien-être social, va donc imposer des seuils de tolérance peu élevés, afin que les consommateurs ne soient pas exposés à des risques appréciables par les produits alimentaires importés. Santé et Bien-être social Canada va soumettre à une surveillance rigoureuse le maïs, le soja et les autres produits semblables pour y déceler les résidus éventuels et ne laisser entrer au pays aucun arrivage accusant des niveaux supérieurs au seuil de tolérance canadien.»